N°6 > DECEMBRE 2017

L'Arduinna

L'ACTUALITE DU RESEAU NATURA 2000 animée par le PARC NATUREL REGIONAL DES ARDENNES

NATURA 2000, réseau européen pour des initiatives locales en faveur de la biodiversité

Natura 2000, **outil de concertation et de contractualisation**, est basé sur le **volontariat des propriétaires et des gestionnaires.**

Notre ambition est de préserver et valoriser le patrimoine naturel, **identité forte de notre territoire,** en échangeant et en construisant des projets avec l'ensemble des acteurs volontaires (élus, forestiers, agriculteurs, chasseurs, associations, citoyens, etc).

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Ardennes est animateur des 7 sites Natura 2000 de son territoire depuis 2012.

Orchis des Sphaignes

« Falaises, rivières, tourbières, forêts, ardoisières… par leur diversité et leur quantité, les habitats naturels sont un atout pour le territoire et son identité. »

NATURA 2000

Une autre vie s'invente ici

Parc nature régional des Ardennes

COMPRENDRE

Un accompagnement, une contractualisation ?

En 2017, 11 contrats Natura 2000 ont été déposés : création d'îlots de senescence *, de mares, ainsi que la restauration de zones humides. **Le programme des contrats s'étend jusqu'en 2019.** Favorisant la biodiversité, ces actions participent aussi à la diversité des paysages et à l'émerveillement des plus curieux.

© A. Pichard

*moyen de soutien de la biodiversité favorisant des espèces et habitats liés au bois mort et aux arbres porteurs de cavités.

Qu'est-ce qu'un contrat NATURA 2000 ?

C'est l'engagement que prend un propriétaire par exemple, de restaurer une zone humide d'intérêt majeur ou de ré-ouvrir des pelouses sèches. **Au total, plus d'une vingtaine de contrats Natura 2000 peuvent être mis en place sur le territoire. En contrepartie, le propriétaire reçoit une indemnité pouvant monter jusqu'à 100% des dépenses engagées.**

Natura 2000, c'est aussi l'accompagnement des propriétaires et des gestionnaires pour gérer et restaurer la biodiversité de leurs parcelles.

L'**ONF** est le principal gestionnaire forestier des Ardennes avec pas moins de **73 300 ha** de forêts des collectivités et de l'Etat gérées durablement, dont **48 000 ha** sont concernés par un site Natura 2000. Outre l'aspect économique lié à la production de bois, l'ONF a pour cœur de mission la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel du point de vue environnemental. C'est donc tout naturellement que s'est développé le partenariat avec le PNR des Ardennes afin de coordonner nos efforts et nos actions. L'objectif est de pouvoir concilier tous les enjeux inhérents à une gestion forestière multifonctionnelle et à son ancrage dans le tissu socio-économique local : actions sylvicoles, exploitations, respect de la biodiversité, accueil du public, respect du paysage, activités cynégétiques, … Le travail conjoint de l'ONF et du PNR des Ardennes garantit ainsi la prise en compte, le plus en amont possible, de tous ces aspects pour une forêt remplissant pleinement toutes ses fonctions : production, protection écologique et sociale.

Philippe LECOMTE, Responsable Aménagement

AGIR

Protéger les habitats

Caractérisation des îlots de vieux bois

Axel Peyric, stagiaire au PNR des Ardennes sur la mission Natura 2000 a travaillé durant 7 mois sur un inventaire des îlots de vieux bois (îlots constitués d'arbres vieillissants au-delà de l'âge d'exploitabilité et contribuant au maintien et à la valorisation de la biodiversité) et sur la modélisation de la répartition des espèces cavernicoles telles le Pic noir ou la Chouette de Tengmalm.

Ce travail a permis de mettre en évidence des secteurs hautement prioritaires pour la conservation de ces espèces.

Ces modélisations ne prenant pas en compte toutes les variables pouvant expliquer la présence des espèces, il est donc important de les pondérer et de gérer le massif de la ZPS de façon à avoir une trame de vieux bois répartie de façon homogène sur l'ensemble du territoire, en priorisant les zones rouges à jaunes identifiées sur la carte de modélisation de la répartition des espèces. En effet, ces secteurs sont reconnus comme étant hautement favorables à l'accueil du Pic noir et de la Chouette de Tengmalm. L'amélioration de la « qualité de vie » des espèces permettrait, ainsi d'augmenter la capacité d'accueil sur le massif ardennais.

Pour mener ce projet de restauration de la sous-trame vieux bois, un travail partenarial important avec les gestionnaires et propriétaires des forêts est nécessaire. En effet, c'est seulement leur volontariat qui permettra de préserver ces espèces.

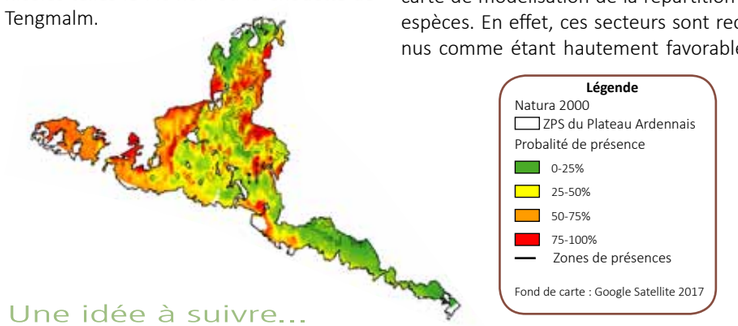

Une idée à suivre…

Arbres de Nées ou Cormiers, quel devenir ?

Les arbres Cormiers définissent la limite des propriétés forestières et sont laissés sur pied au-delà de leur âge d'exploitabilité, permettant ainsi la création de cavités favorables aux oiseaux cavernicoles. Par leurs formes majestueuses, témoins de leur long passé, ils donnent à la forêt une ambiance particulière et légendaire, où contes et légendes peuvent s'exprimer et valorisent le paysage, rendant, alors le territoire plus séduisant et attractif.
Aujourd'hui, beaucoup ont disparu et il nous appartient de restaurer ce patrimoine par la plantation ou la restauration de linéaires existants.

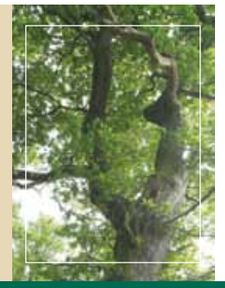

Protéger les espèces

Lorsque la SNCF et Natura 2000 travaillent ensemble !

En 2017 pour rétablir la vitesse de son trafic, la **SNCF** entreprend de grands travaux de confortement sur la falaise de Laifour. Or, cette falaise est connue depuis une dizaine d'années comme une aire de reproduction pour certaines espèces.

Sur demande de la SNCF durant 2 années (2016 & 2017), l'association **Le RENARD** réalisa un diagnostic écologique qui permit de mettre en évidence la reproduction du Hibou Grand-Duc sur l'aire du site des travaux.

A la suite de ce diagnostic, la SNCF a souhaité préserver cette aire, sans remettre en cause le confortement de la falaise pour assurer la sécurité de circulation des trains.

L'enjeu «sécurité» et l'enjeu «écologique» sont devenus alors compatibles et indissociables.

Les prospections de 2018 vont permettre d'évaluer si le Hibou Grand-duc est revenu dans son habitat !

Affaire à suivre…

© A. Pichard

Une synergie d'acteurs pour préserver un patrimoine naturel fragile !

Certaines activités sportives de pleine nature peuvent engendrer des impacts sur les espèces et leurs milieux, souvent de façon involontaire, par manque de connaissances.
Le travail du PNR et notamment de la mission Natura 2000 est de sensibiliser les pratiquants aux comportements à adopter pour limiter leur impact.

En partenariat avec un grand nombre d'acteurs dont **ENEDIS** et l'association « **Pointe Ardennes Parapente** », le PNR des Ardennes a participé à la réflexion et la mise en place de panneaux de sensibilisation sur les pistes d'atterrissage de parapentes.
Outre les informations de sécurité (présence de lignes basse tension) et de pratique, les panneaux donnent des clés de compréhension sur différents types de comportement de vol que le Faucon pèlerin peut adopter en présence d'un parapentiste. En effet, le parapente peut être considéré comme un prédateur éventuel pour les espèces nicheuses. Les parents quittent alors le nid, laissant les jeunes à la portée d'une prédation.

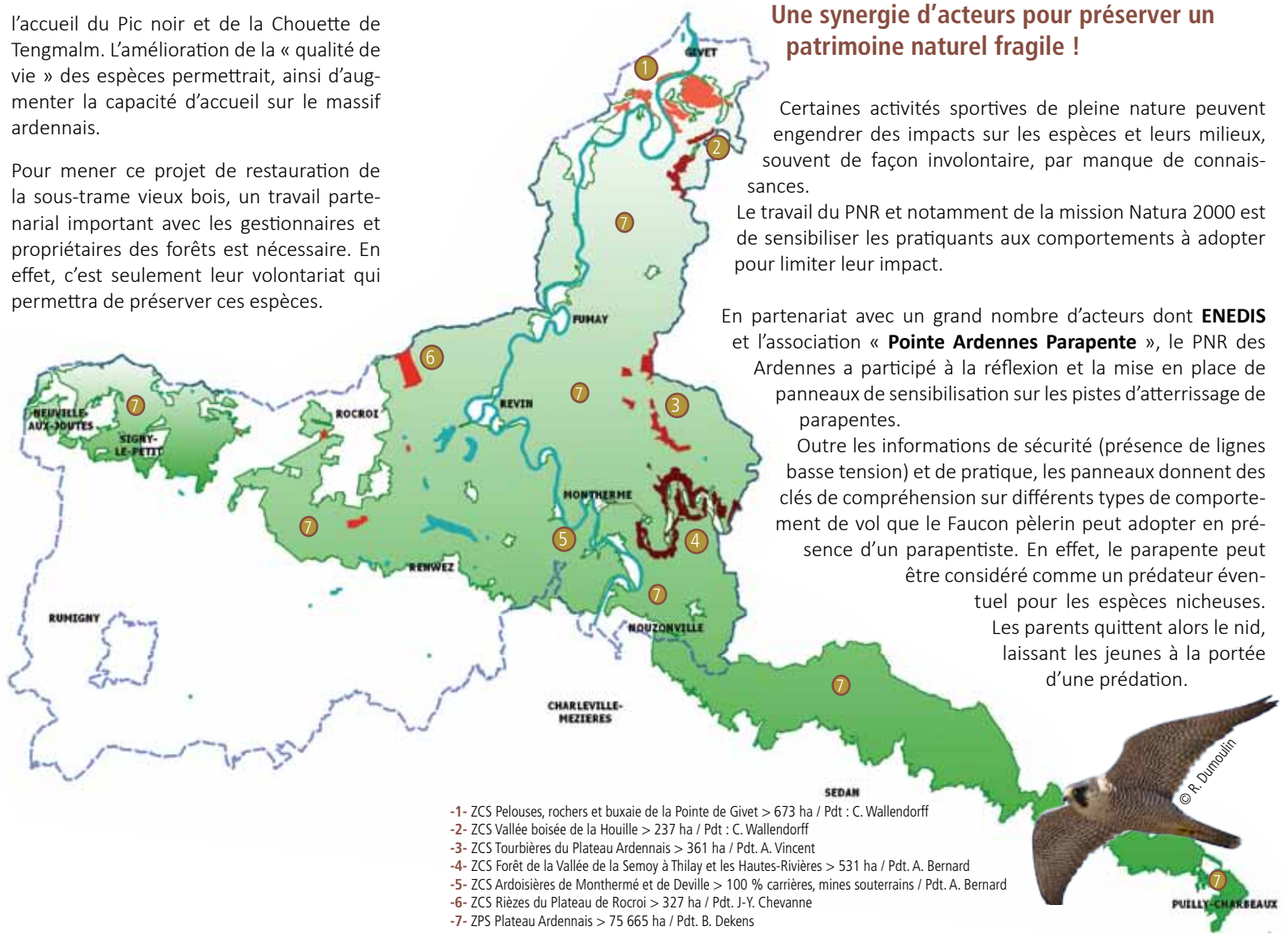

© R. Dumoulin

-1- ZCS Pelouses, rochers et buxaie de la Pointe de Givet > 673 ha / Pdt : C. Wallendorff
-2- ZCS Vallée boisée de la Houille > 237 ha / Pdt : C. Wallendorff
-3- ZCS Tourbières du Plateau Ardennais > 361 ha / Pdt. A. Vincent
-4- ZCS Forêt de la Vallée de la Semoy à Thilay et les Hautes-Rivières > 531 ha / Pdt. A. Bernard
-5- ZCS Ardoisières de Monthermé et de Deville > 100 % carrières, mines souterrains / Pdt. A. Bernard
-6- ZCS Rièzes du Plateau de Rocroi > 327 ha / Pdt. J-Y. Chevanne
-7- ZPS Plateau Ardennais > 75 665 ha / Pdt. B. Dekens

BREVES

Et Bonnie, notre Cigogne noire, dans tout ça !
Elle va bien ! Son retour est prévu en février 2018.
En 2017, 7 couples nicheurs étaient présents en Ardenne primaire.

Un rapprochement franco-belge pour Natura 2000 : les limites géographiques et admnistratives tombent !

Durant l'année, gestionnaires et structures associatives belges et françaises se sont réunis, afin d'échanger sur leurs enjeux communs. Ces réunions ont permis d'améliorer la cohérence du dispositif Natura 2000 sur les exigences écologiques.

Poursuite des travaux sur les ZSC* Rièzes du Plateau de Rocroi et sur la ZSC Tourbières du Plateau Ardennais

Les communes de Monthermé, d'Hargnies et de Rocroi ont fait appel à Natura 2000 pour les accompagner dans la restauration de leurs tourbières. Ces travaux sont toujours en cours de mise en œuvre, grâce au partenariat mis en place avec les élèves du BTS GPN de St Laurent, l'IME des Sapins de Rocroi, le foyer de l'Albatros en Belgique, l'association le REgoupement des Naturalistes ARDennais et l'association Avancé Nature, ainsi que les financeurs : Région Grand Est, Natura 2000 et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Bilan de l'inventaire «Mares»

Ondine Dupuis, stagiaire à la mission «Environnement» au PNR des Ardennes, a réalisé durant 7 mois, un inventaire des mares forestières en étroite collaboration avec l'Office National des Forêts. Cet inventaire a permis de mettre en évidence la nécessité de renforcer le réseau de mares peu présent dans certains secteurs du massif ardennais et de restaurer celles présentant une pente trop abrupte (> à 20%). Ces mares sont essentielles pour de nombreuses espèces de la ZPS**, notamment pour la Cigogne noire ou encore le Martin pêcheur.

Réunions d'information sur les sites Natura 2000

Des réunions d'information sont prévues en 2018 à destination des élus et propriétaires privés, afin d'échanger sur le dispositif Natura 2000.

+ d'infos www.parc-naturel-ardennes.fr

* ZSC : Zone Spéciale de Conservation
** ZPS : Zone de Protection Spéciale

DECOUVRIR

ZOOM SUR UNE ESPECE

© TH. Jenny

ENGOULEVENT D'EUROPE

Oiseau élancé à tête large et aplatie, sa teinte est généralement terne, nuancée de brun, gris et beige jaunâtre. Cet assemblage de couleurs permet une homochromie* parfaite entre l'espèce et le sol ou l'écorce d'une branche. L'habitat de l'Engoulevent d'Europe est composé d'espaces semi-ouverts, semi-boisés, avec des zones buissonnantes et des parties de sol nu. Cette espèce nichant au sol a besoin d'un substrat sec, sablonneux ou pierreux, qui se réchauffe facilement le jour. Espèce présente en Ardenne, la ZPS du Plateau Ardennais a une forte responsabilité sur cette espèce. La prise en compte de cette espèce peut se faire par diverses préconisations, comme la création de lisières forestières permettant la création d'habitat pionnier, l'aménagement sous les lignes électriques...

*camouflage par mimétisme consistant à ressembler par les couleurs à l'environnement proche.

ZOOM SUR UN HABITAT

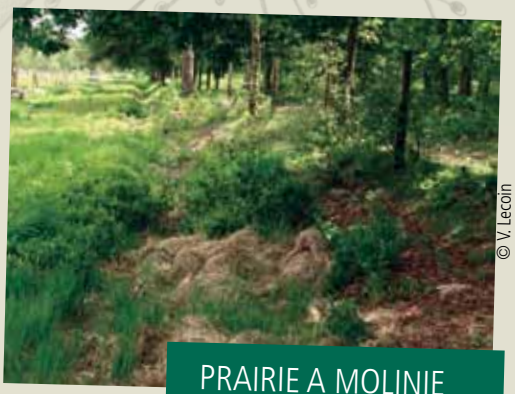

© V. Lecoin

PRAIRIE A MOLINIE

La prairie à molinie est située en milieu intra-forestier constituant ainsi, des habitats idéals pour l'accueil de nombreuses espèces telles l'Engoulevent d'Europe. Ce type d'habitat est souvent le signe d'une évolution avancée des tourbières. Principalement formé de molinies* et même de joncs et carex**, il peut parfois se former des monticules que l'on nomme «tourradons». Ces tourradons deviennent alors un refuge pour les vipères péliades.

* Herbe (graminée) vivace généralement violacée, mesurant de 0,30 m à 1,50 m et poussant dans les prés humides.
** Herbe vivace croissant en touffes, à tige triangulaire et à fleurs en épis.

Vous êtes propriétaires, gestionnaires et vous avez un projet !

Contacter la mission NATURA 2000
natura2000@parc-naturel-ardennes.fr

SUIVEZ-NOUS !

www.parc-naturel-ardennes.fr

Parc Naturel Régional des Ardennes

PNR des Ardennes

Retrouvez les animations Natura 2000 sur l'agenda des Rendez-vous du Parc dès février 2018

Parc Naturel Régional des Ardennes
91 Place de Launet - 08170 Hargnies
Tél. 03 24 42 90 57 - Fax : 03 24 42 90 58
Site internet : www.parc-naturel-ardennes.fr
E-mail : accueil@parc-naturel-ardennes.fr

Directeur de la publication : Claude WALLENDORFF - **Conception/Rédaction :** PNR des Ardennes
Impression : Turquin Impression - IMPRIM'VERT - imprimé sur papier 100 % recyclé - Décembre 2017
Crédits-photos : PNR des Ardennes - Photo de couverture : © M. Dacosta - Illustrations : © L. Bar
ISSN 2428-002X